



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NÉRÉE-DE-BELLECHASE
Bilan annuel de la qualité de l'eau potable
Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

A- Réseau Saint-Nérée (village) : 14328396-07-01

Nombre de personnes desservies : 296

Responsable légal de l'installation : Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse.

Opérateur : Christian Pouliot

Courriel : munereecp@globetrotter.net

1- Analyses microbiologiques réalisées sur l'eau distribuée

	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation (Nbre par mois X 12)	Nombre total d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité.	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable.
Coliformes totaux	2	24	0
Colonies atypiques	2	24	0
Escherichia coli	2	24	0

* Aucun dépassement de normes microbiologiques en 2014.

2- Analyses des substances inorganiques réalisées sur l'eau distribuée

	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation.	Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité.	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
Antimoine	1	1	0
Arsenic	1	1	0
Baryum	1	1	0
Bore	1	1	0
Cadmium	1	1	0
Chrome	1	1	0
Cuivre	2	1	0
Cyanures	1	1	0
Fluorures	1	1	0
Nitrites - Nitrates	4	4	0
Mercure	1	1	0
Plomb	2	1	0
Sélénium	1	1	0
Uranium	1	1	0

* Aucun dépassement de normes pour les substances inorganiques en 2014.

3- Analyses de la turbidité réalisées sur l'eau distribuée

	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation.	Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité.	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable.
Turbidité	12	12	0

* Aucun dépassement de normes pour la turbidité en 2014.

4- Analyses des substances organiques réalisées sur l'eau distribuée

	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation	Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Moyenne annuelle des résultats trimestriels (ug/l) Norme :80 ug/l
Trihalométhanes totaux	4	4	6 ug/l

* Aucun dépassement de normes pour les substances organiques et trihalométhanes en 2014.

5- Analyses dans l'eau distribuée de substances qui ne sont pas visées par une exigence de suivi obligatoire, mais qui sont le sujet d'une norme de qualité à l'annexe 1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable

* Aucune analyse réalisée sur ces paramètres.

B- Réseau Saint-Nérée Lac-Vert : 23139934-17-51

Nombre de personnes desservies : 27

Responsable légal de l'installation : Municipalité de Saint-Nérée de Bellechasse.

Opérateur : Christian Pouliot

Courriel : munereecp@globetrotter.net

1- Analyses microbiologiques réalisées sur l'eau distribuée

	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation (Nbre par mois X 12)	Nombre total d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité.	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable.
Coliformes totaux	2	24	0
Colonies atypiques	2	24	0
Escherichia coli	2	24	0

Précisions concernant les dépassements de normes microbiologiques :

Date du prélèvement	Paramètre en cause	Lieu de prélèvement	Norme applicable	Résultat obtenu	Mesure prise pour informer la population, le cas échéant, et corriger la situation.
2014-08-06	Colonies atypiques	540 Grande rue du Lac	Plus petit que 200 colonies	Plus grand que 200 colonies	Avis d'ébullition non nécessaire. Système de chloration ajusté.

2- Analyses des substances inorganiques réalisées sur l'eau distribuée.

	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation.	Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité.	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
Antimoine	1	1	0
Arsenic	1	1	0
Baryum	1	1	0
Bore	1	1	0
Cadmium	1	1	0
Chrome	1	1	0
Cuivre	1	1	0
Cyanures	1	1	0
Fluorures	1	1	0
Nitrites - Nitrates	4	4	0
Mercure	1	1	0
Plomb	1	1	0
Sélénium	1	1	0
Uranium	1	1	0

* Aucun dépassement de normes pour les substances inorganiques en 2014.

3- Analyses de la turbidité réalisées sur l'eau distribuée

	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation.	Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité.	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable.
Turbidité	12	12	0

* Aucun dépassement de normes pour la turbidité en 2014.

4- Analyses des substances organiques réalisées sur l'eau distribuée

	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation	Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Moyenne annuelle des résultats trimestriels (ug/l) Norme :80 ug/l
Trihalométhanes totaux	4	4	8 ug/l

* Aucun dépassement de normes pour les substances organiques et trihalométhanes en 2014.

5- Analyses dans l'eau distribuée de substances qui ne sont pas visées par une exigence de suivi obligatoire, mais qui sont le sujet d'une norme de qualité à l'annexe 1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

* Aucune analyse réalisée sur ces paramètres.

Publication : Dans l'Écho de Saint-Nérée d'avril 2015 et sur le site web de la municipalité le 18 mars 2015.

Christian Pouliot
17 mars 2015